

Crise sanitaire et épidémie de coronavirus L'Association Hospitalière de Bretagne s'organise Mardi 31 mars 2020



Comme l'ensemble des établissements de santé français confrontés à une crise sanitaire sans précédent, l'Association Hospitalière de Bretagne modifie son fonctionnement, réorganise ses services et se prépare à l'accueil de patients atteints du COVID-19.

Depuis le 4 mars 2020, l'Association Hospitalière de Bretagne a mis en place une cellule de crise active qui se réunit de façon quotidienne, afin de décider des mesures de prévention du risque épidémique pour les personnes accompagnées par l'AHB et les professionnels, et déterminer les conditions d'accueil et de soins de cas confirmés COVID-19.

Participer à la mobilisation régionale du système de santé

Ainsi, dans le cadre de l'activation de son plan blanc, une unité de 16 lits est prête à être activée pour l'accueil de patients COVID positifs hospitalisés en psychiatrie, sans signes de gravité somatique et dont les soins psychiatriques doivent se poursuivre.

Au regard des spécificités en psychiatrie, l'aménagement de l'unité est organisé afin de pouvoir accueillir des patients non compliants aux soins, par des agencements

spécifiques. Une équipe médicale et paramédicale sera dédiée à cette unité et formée à l'accueil des patients COVID-19.

Afin de s'adapter aux besoins dans le cadre de la gradation des réponses sur l'accueil des patients de médecine, les capacités du service de Médecine et Soins de réadaptation Henri Garnier sont augmentées de 10 lits, afin d'accueillir des patients supplémentaires COVID négatifs en délestage des hôpitaux généraux.

L'accueil de ces patients est réalisé sur le service Henri Garnier, soutenu par l'unité d'addictologie qui accueille sur 10 lits, des patients stables du service Henri Garnier. Le suivi médical est assuré par l'équipe du pôle gériatrique.

Assurer la continuité des soins auprès des publics accompagnés

Parallèlement, l'ensemble des activités de l'association a été réorganisée, dont l'exhaustivité des modalités de fonctionnement est présentée en annexe.

En synthèse, l'ensemble des hospitalisations non urgentes a été déprogrammée. Seules les situations d'urgence, psychiatriques ou addictologiques, et les orientations de patients par les urgences, le CMP ou un médecin de ville font l'objet d'une hospitalisation sur le site de Plouguernevel, actuellement fermé aux personnes extérieures.

Les admissions sont suspendues sur le Centre de Soins et de Réadaptation en Addictologie (CSSRA) L'Avancée.

Afin de garantir au mieux la continuité des soins, les services ambulatoires de psychiatrie, de pédopsychiatrie et d'addictologie sont mobilisés pour répondre au mieux, avec :

Pour l'ensemble des sites et spécialités, est organisé un renforcement du suivi et des consultations par téléphone auprès des patients.

Pour les Centres Médico-Psychologiques,

- le maintien d'un accueil téléphonique et physique pour des consultations infirmières, psychologues et médicales, programmées et ciblées pour des patients nécessitant des traitements retards, en programme de soins ou à risque suicidaire,
- la réduction des visites à domicile aux situations cliniques le nécessitant.

Pour les CMP enfants et adolescents,

- Le maintien de l'accueil pour la poursuite des soins par les médecins et psychologues pour les patients qui le nécessitent et la prise en charge des situations urgentes par les médecins infirmiers et psychologues.

Pour les CMP spécialisés en addictologie,

- Le maintien d'un accueil téléphonique et des consultations ambulatoires planifiées, avec report des consultations non urgentes

Concernant les **hôpitaux de jour adultes en psychiatrie et addictologie**, des prises en soin individuelles sont maintenues pour les situations le nécessitant et un suivi téléphonique est mis en place. L'hôpital de jour du CSSRA est quant à lui fermé, au profit d'un suivi téléphonique quotidien.

Les **hôpitaux de jour enfants et adolescents** sont fermés avec un maintien de l'accompagnement par téléphone des parents au besoin et d'un accueil individuel des situations les plus critiques.

L'ensemble des **Centres d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP)** est fermé.

Afin de soutenir nos partenaires, et notamment les EHPAD, l'interruption des interventions de l'équipe mobile de géronto-psychiatrie est compensée par une guidance téléphonique de substitution avec des interventions possibles sur site en cas d'urgence.

Sur le **secteur social et médico-social**, toutes les visites extérieures sont suspendues dans les maisons d'accueil spécialisées, le foyer d'accueil médicalisé et l'EHPAD/USLD de la résidence Kéramour. Des alternatives pour entretenir les liens avec l'entourage sont encouragées, au travers du téléphone, échanges mail ou Skype.

Les accueils de jour sont fermés, et seules les places d'hébergement temporaire sont maintenues pour les situations d'urgence uniquement.

En cas de besoin, les établissements s'organisent pour assurer la continuité d'accompagnement de résidents COVID positifs et sans signe de gravité, en aménageant des secteurs confinés au sein des MAS de Saint-Brieuc et Carhaix et de la résidence Kéramour à Rostrenen.

Les activités de l'ESAT sont suspendues. Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de Glomel et Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) Ty Dihun ont mis en place un suivi renforcé des personnes accompagnées par téléphone et poursuivent les visites à domicile pour les situations d'urgence.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi, sur les heures habituelles, et un numéro d'astreinte 7j/7, 24/24h est mis en place pour le SAMSAH (02.96.75.04.67) et le SAVS (02 96 29 86 86).

La résidence-accueil les Myriades à Pontivy reste ouverte avec une permanence téléphonique et une présence sur site au besoin.

Soutenir la population dans le contexte épidémique

Dans ce contexte particulièrement difficile et anxiogène pour la population dans son ensemble, l'Association Hospitalière de Bretagne s'est organisée pour répondre aux besoins de tous sur le territoire. Ainsi, et en complète coopération avec le service des urgences du CHCB, l'unité d'urgence médico-psychologie a été renforcée pour pouvoir répondre aux sollicitations de la population dans le contexte épidémique, ainsi qu'au soutien psychologique des professionnels du CHCB qui seraient demandeurs.

Parallèlement, tous les centres médico-psychologiques sont mobilisés et prêts à répondre aux nouveaux besoins, aux demandes d'écoute et de soutien particulièrement importants dans un contexte de confinement.

Des permanences sont accessibles sur chaque site :

Loudéac
02 96 25 36 80
Rostrenen
02 86 57 40 65

Pontivy
02 97 25 45 54
Gourin
02 97 23 42 45
Baud
02 97 08 00 29

L'AHB est également présente sur Internet et les réseaux sociaux et publie, autant que possible, des liens vers les ressources utiles en ces moments compliqués pour tous.

Soutenir nos professionnels, engagés et investis dans leurs missions

Les établissements de santé et les structures médico-sociales tiennent un rôle majeur, de par leurs missions prioritaires : soigner et accompagner la population, et notamment les plus fragiles.

A ce titre, l'Association Hospitalière de Bretagne salue l'engagement quotidien de ses salariés au profit des publics accompagnés et les efforts engagés par chacun pour faire face à cette crise sanitaire. Des efforts qui engagent des dispositions dérogatoires en matière de gestion des ressources humaines, impliquant des réaffectations de personnel, des augmentations de temps de travail, des suspensions de congés, ..., pour pouvoir assurer la continuité des missions de l'AHB en cas d'absentéisme massif ou de déclenchement du plan blanc.

A ce titre, et afin de soutenir l'ensemble des professionnels de l'AHB, une cellule d'écoute est mise en place en interne au moyen de permanences téléphoniques proposées par les psychologues du travail, en sus de la cellule nationale de soutien aux soignants.

Approvisionnement des équipements et masques, une solidarité locale des entreprises et collectivités

Comme de nombreux établissements en France, l'Association Hospitalière de Bretagne est confrontée à des difficultés d'approvisionnement en masques chirurgicaux et FFP2 ainsi qu'en équipements de protection individuelle (surblouses, tabliers blanc plastique, lunettes de protection, charlottes, lingettes désinfectantes, pyjamas de bloc ou combinaisons intégrales). Malgré cette situation, l'Association se fait fort d'anticiper les directives nationales sur l'utilisation des masques, afin de sécuriser à la fois les professionnels et les publics fragiles que nous accompagnons.

Un appel aux dons a été lancé sur les réseaux sociaux et partagé plus de 250 fois.

Fort d'une démarche solidaire, les entreprises locales et les collectivités se sont également fortement mobilisées pour l'association, en mettant à disposition de nombreux équipements à titre gratuit.

Invitation Conférence de presse

Parce que ces dispositions et les perspectives envisagées concernent l'ensemble de la population, une **conférence de presse téléphonique** est organisée **mardi 31 mars 2020, à 10h30**, en présence de M. Xavier CHEVASSU, directeur général, Docteur Philippe BOURGEAT, président de la CME et Docteur Vincent MAZE, président du CLIN et coordonnateur médical sur la gestion de crise. Monsieur Alain Gueguen, Maire de Plouguernevel, sera également présent et exprimera le point de vue des élus du territoire.

Afin de respecter les mesures de confinement, la conférence de presse se déroulera par téléphone et il est nécessaire de fournir vos numéros de téléphone en amont, afin que nous puissions vous rattacher à l'audioconférence.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre participation et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Myriam BENHABERROU,
Secrétaire générale